

01.01.1

630923

COMMUNE D' OPPENS

DELIMITATION DE L'AIRE FORESTIERE EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES

(dans le cadre de la procédure de légalisation
du plan général d'affectation)

SITUATION 1 : 500

" *Champ du Pont* "

Pour approbation :
L'inspecteur forestier
du 8ème arrondissement

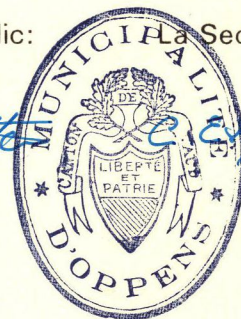
Pailly , le 03 AVR. 1995

P. Jaquier

Soumis à l'enquête publique
du 1er juillet au 02 août 1994

Au nom de la municipalité :

Le Syndic: *J. Pointet* Secrétaire:



Yverdon-les-Bains , le 2 décembre 1993



**R. Jaquier
J.-L. Pointet**

YVERDON et GRANDSON
Tél. 024/21 21 76 • Fax 22 08 15

Ingénieurs génie rural - géomètres EPFL/SIA

